



## LETTRE DE LA FERC AUX SYNDICATS ET AUX SYNDIQUÉ.ES DE LA CGT CULTURE

*Cher.es camarades,*

*Dans le cadre du débat qui va s'ouvrir dans vos syndicats et dans votre union sur la question de votre affiliation fédérale, la direction de la FERC CGT (CEF, réunie le 5 mai 2017) a souhaité vous adresser ce courrier.*

*En espérant les débats les plus larges et les plus sereins possibles, nous sommes disponibles pour assister à vos réunions de syndicats.*

*Bien fraternellement.*

*La FERC.*

**Extrait de la fiche 2 des repères revendicatifs de la FERC (2015) :**

*La société libérale telle que nous la subissons aujourd'hui détruit les valeurs et les espaces communs, met en concurrence les salarié.es et les citoyen.nes, prône comme seules valeurs la consommation, la rentabilité et le profit. Les lieux d'apprentissage, de formation, de création culturelle, de recherche, d'éducation doivent absolument être préservés de la concurrence et de l'exigence unique de rentabilité. C'est dans ces lieux que chacun, chacune doit pouvoir accéder sans discrimination à l'éducation, la formation, l'apprentissage de nouvelles connaissances, la culture. Revendiquer pour toutes et tous un égal accès à la connaissance, à la culture, à l'éducation, au développement de l'esprit critique est indispensable pour construire une société plus juste, et faire de chaque individu un.e citoyen.ne libre et émancipé.e.*

Ces repères revendicatifs ont été adoptés par les militant.es de la FERC au CNF d'octobre 2015, ils réaffirment la cohérence et le projet de notre fédération, les organisations fédérées l'ont construite, la font vivre et y sont attachées.

La décision de l'USPAC de ne plus participer aux instances fédérales est effective depuis déjà plusieurs années. Les problèmes de conception fédérale entre cette organisation et la FERC sont donc assez anciens, et la CGT Culture a manifesté régulièrement ses difficultés à trouver sa place dans l'activité de notre fédération. Ces difficultés organisationnelles ne peuvent être imputées à l'USPAC seule et la FERC prend sa part de responsabilité dans l'échec que représente aujourd'hui le débat de désaffiliation qui se prépare dans cette organisation. Ces difficultés récurrentes, probablement en lien avec le fait que la majorité de nos organisations syndiquent des salariés relevant de ministères différents (Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Jeunesse et Sport), sont évidemment dommageables à l'ensemble des syndicats et des syndiqué.es de la FERC et pèsent sur l'activité transversale de notre fédération.

Depuis plusieurs années, l'USPAC CGT a mis à l'ordre du jour de ses instances le débat sur les structures syndicales, faisant le constat des difficultés que semblait présenter la double affiliation à la FERC et à l'UGFF. Si l'USPAC continue à verser à la FERC la part fédérale des cotisations, la décision a été prise de ne plus participer à l'activité revendicative de la fédération et donc de ne plus présenter de candidatures à la Commission Exécutive fédérale et au Bureau fédéral. Les camarades mandatés au congrès de la FERC de décembre 2016 ont porté leurs mandats en abstention sur la quasi-totalité des votes. Le XI<sup>e</sup> congrès de la Culture en 2016 a validé dans sa 3<sup>e</sup>ème résolution le texte suivant : « Dans notre champ professionnel, c'est au niveau de la fonction publique de l'état que doit se situer le niveau fédéral de notre organisation. La CGT Culture militera pour la création d'un outil fédéral commun à toute la FPE et entamera dès à présent toutes les dispositions concrètes et statutaires pour intégrer le niveau fédéral de l'UGFF. »

Au-delà de la réflexion globale, les syndicats de notre fédération, même s'ils ne relèvent pas d'un même ministère, ont à intervenir ensemble sur un certain nombre de corps et de champ communs comme l'archéologie et les bibliothèques, les corps communs de l'enseignement supérieur : bibliothèques pour lesquelles il existe des CAP communes, enseignant.es chercheurs pour lesquels des discussions doivent avoir lieu sur les statuts,...

Notre capacité à exprimer d'une seule voix les revendications CGT est importante pour les salarié.es que nous syndiquons et défendons, cette visibilité et cette cohérence de la CGT sont aussi primordiales pour aborder les prochaines échéances électorales de 2018.

